BCG05 – COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMNISTRATION

18/07/2023

Sommaire

1 LISTE DES PRESENTS 3
2 REVISION DES STATUTS 4
3 REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR 4
4 ENTRAINEMENTS ET HORAIRES 4
5 NOUVEAU PARTENARIAT 5
6 DIVERS 6

1 LISTE DES PRESENTS

- Cécile GOBE
- Thierry PELLET
- Sylvie CHARLES
- Dominique VOISIN
- Virginie DELOFFRE
- Jérôme POELAERT
- Anne-Claire VIGNAUD
- Nicolas DINH
- Denis VITALI
- Macéo GRAS MANCHETTE
- Stéphane MARSALET (invité d'honneur)

PERSONNES EXCUSEES

- Anne-Marie TUILIER
- Michaël DUCHE
- Lucien PROST
- Nina B
- Cédric CLIQUOT

Début de séance à 19h, secrétaire de séance : Virginie.

2 REVISION DES STATUTS

Les statuts ont été modifiés et simplifiés. Certains éléments mentionnés ont été déplacés dans le Règlement Intérieur.

Le résultat des votes sur les points essentiels :

- Nombre de membres aux CA : rester à 15 ou passer à 20. Reste à 15 au maximum (vote 6/10).
- Durée des mandats des membres du CA : entre 1, 2 et 4 ans. Durée de 2 ans (vote à l'unanimité).
- Fréquence des réunions : le CA se réunit au moins une fois par trimestre (vote à l'unanimité).
- Délai d'envoi des candidatures pour entrer au CA : délai supprimé (vote à l'unanimité).
- AG convoquée à la demande des adhérents : dès que 25% des adhérents en font la demande (vote à l'unanimité).
- Ancienneté pour les adhérents désirant être candidat au CA : vote pour 6 mois d'ancienneté (vote à l'unanimité)
- Age minimum pour être élu au CA : vote pour 16 ans révolu (vote à l'unanimité).

3 REVISION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement intérieur a été mis à jour, en prenant en compte la modification des statuts.

4 ENTRAINEMENTS ET HORAIRES

Il y a un problème d'encadrant le vendredi soir pour l'entrainement des jeunes. Macéo se propose pour l'encadrement, mais il faut une personne majeure pour l'accompagner et les mêmes personnes pendant l'année pour un suivi régulier.

Cécile s'occupe d'envoyer un mail à tous les adhérents du club pour trouver des bénévoles. Une recherche est également en cours en dehors du club.

Concernant le jeu libre du samedi matin, le club souhaite redynamiser le sport adapté. L'année dernière, peu de personnes étaient présentes le samedi matin. Il se pose alors la question de faire du jeu libre qu'une semaine sur deux. Thierry souligne que si le nombre d'entrainement diminue vis-à-vis du manque d'adhérents le samedi, la mairie risque de nous enlever totalement ce créneau. Plusieurs séances du samedi vont être annulées en raison d'événements déjà prévu dans le gymnase (événements internes ou externes au BCG). Le groupe WhatsApp semble être très utile à la gestion de cette séance.

Cécile maintient potentiellement les entraînements adultes, pour tous les niveaux et sur inscription. Cet entraînement est pris en compte dans les licences. En plus des entraînements collectifs pour les jeunes, Stéphane propose des séances individuelles à destination des compétiteurs. La priorité sera donnée aux jeunes, les modalités d'inscription sont encore à préciser.

Le tarif mi-saison est maintenu à 100€ pour les adultes et 90€ pour les jeunes, dans la limite des places disponibles. Le CA se réunira pour prendre la décision en temps voulu. Le tarif « été » est également maintenu à 40€. Les étudiants bénéficieront toujours d'une réduction de 10€.

Pour le paiement des licences, sont acceptés : espèce, chèque et virement. Attention à bien noter le nom et prénom de l'ADHERENT lors du virement. Une étude pour pouvoir payer en CB en limitant les frais bancaires doit être faite.

La prise de licence sera papier pour les nouveaux adhérents. Pour les anciens adhérents, le renouvellement de la licence est facilité via le site internet myFFBad, il sera préconisé.

5 NOUVEAU PARTENARIAT

Anne-Claire nous expose les potentiels partenaires, étudiés en collaboration avec Nicolas et Michael.

Le contrat avec LardeSports vient de se terminer en juin 2023. Le principal problème rencontré avec eux est l'absence de leur stand lors du Volant des Alpes. Petit point sur le stock des boîtes de volants : 325 boîtes ont été commandées pour l'année 2022-2023. Il reste 68 boites de volant, 257 boîtes ont été consommées cette année.

Une demande est faite par les adhérents du club pour réduire le coût des boîtes de volants. A ce jour, les volants utilisés sont des « RSL Grade I », achetés par le club 23,85€ **et** revendu 18€ aux adhérents.

3 Partenaires semblent se démarquer :

- LardeSports, basé à Avignon, durée de contrat de 2 ans
- Youbadit, basé à Grenoble, durée de contrat de 1 an.
- Badventure, basé à Aix-en-Provence, durée de contrat de 2 ans.

Les avantages et points forts de chaque partenaire sont exposés, les dotations au club, les bons d'achats, les offres aux licenciés, le stand, la mise à disposition du matériel, les

engagements et les différentes gammes des volants. (Pour plus de précisions, se référer au Power Point d'Anne-Claire).

En conclusion, les « RSL Grade I » semblent trop cher pour l'entraînement mais reste très bien pour les compétitions. Un partenariat sur 2 gammes de volants peut donc s'avérer être intéressants (avec également des volants hybride).

Anne-Claire s'occupe de recontacter les différents partenaires pour leur poser des questions plus approfondies (dotation, flocage, etc.).

Autre question soulevée, Christian souhaite-t-il continuer de réaliser le cordage des raquettes pour le club ? Seul Badventure propose la possibilité de corder (via Gaëtan Sicard qui est sur la Bâtie-Neuve).

6 DIVERS

- les 3 équipes d'interclub seront maintenues pour la saison 2023/2024.

- Le stage d'été pour les jeunes avec Stéphane n'est pas au complet, il a été ouvert à l'inscription aux autres clubs proches (Sisteron, Veynes, la Bâtie). Le stage coûte 10€/jour. Il faut atteindre 180€ pour les deux jours pour le maintenir. Les volants et le goûter seront fournis par le club.

- Remerciements de l'ancienne équipe du CA : La médaille » jeunesse des sports et de l'engagement associatif » est évoquée, il faut en faire la demande. Autre proposition : faire une soirée/ apéro, en fin d'entraînement ou à l'extérieur ; un pique-nique aux 3 Lacs. → Denis se charge de l'organisation.

- Certaines décisions nécessitent une vision du bilan comptable de l'année 2022-2023. Les comptes n'étant pas encore clôturés et le budget établi pour la saison 2023-2024, certaines décisions sont reportées :

- Le budget des réunions du CA.
- Le budget pour les interclubs.
- Part club sur le tarif des volants…

- Il reste des tee-shirts de l'année dernière, notamment pour homme. S'il y a des intéressés, il faut se rapprocher de Cécile. Ils seront remis en vente la saison prochaine.

- Nous n'avons, pour le moment, pas de réponse de la mairie concernant les samedis et dimanches où le gymnase est disponible pour des évènements. (Réponse début Aout)

- Interrogation concernant le club organisateur du stage « nouvelles licences » 05. Le BCG peut se porter volontaire, si aucun autre club ne le fait. C'est le comité qui organise le stage, mais il y a besoin de bénévoles.
Même question pour le tournoi par équipe, mais le Cosec n'a pas assez de place pour recevoir autant de monde, en espérant que d'autres clubs se porteront volontaire.
Le BCG se positionne pour organiser plusieurs compétitions :
CDA, CDV, Tournoi nouvelles licences, étape circuit départemental (CDA) et CIDJ.

Fin de séance à 23h35.